

29 novembre 1969, Sherbrooke

Allocution à l'ouverture du Conseil national de l'Union nationale

Nous avons convenu, à l'issue du congrès de juin, de tenir une autre réunion du conseil national de notre parti avant l'automne: Nous voici au rendez-vous. Je suis extrêmement heureux de vous retrouver et je vous remercie d'être venus, de tous les comtés du Québec, représenter ici l'ensemble de nos militants, y compris comme il se doit les dames et les jeunes. Sans doute avez-vous dû consentir des sacrifices considérables pour apporter votre concours personnel au succès de cette importante réunion. Mais vous êtes de ceux qui se font un devoir d'apporter à la vie politique du Québec une contribution positive, par un usage judicieux et responsable des procédés démocratiques, Je vous en félicite et vous en remercie. Avec les parlementaires de l'Union Nationale, vous formez l'État-major d'un parti fortement enraciné dans le peuple, qui a exercé le pouvoir pendant plus de deux ans sur trois depuis sa fondation en 1936 et qui, soyez-en sûrs, sortira vainqueur des prochaines élections avec une majorité largement accrue. Il y aura en effet des élections générales au cours de 1970. Ne me demandez pas d'en préciser la date, car il n'y a rien de décidé à ce sujet. Mais il n'est pas trop tôt pour commencer à nous y préparer. Nos structures Au cours de la présente réunion, si vous le voulez bien, nous jetterons d'abord un coup d'œil critique sur nos propres structures, afin de déterminer s'il n'y aurait pas lieu d'y apporter, quelques modifications. Je songe en particulier au bureau -du conseil national. C'est en somme l'exécutif de notre parti. Est-ce qu'il ne serait pas opportun d'en élargir les cadres, afin d'assurer par exemple une meilleure représentation aux diverses régions économiques du Québec? Nous aurons l'occasion d'en causer au cours de la journée.

Des assises Nous nous demanderons également s'il n'y aurait pas lieu de tenir avant les prochaines élections, au printemps peut-être, des assises semblables à celles qui ont remporté un si vif succès en mars 1965. Ceux qui ont participé à ces travaux se rappellent la part très large que nous y avons faite à la consultation des corps intermédiaires et des nombreux spécialistes que nous avons invités à réfléchir avec nous, tout en leur assurant la plus totale liberté de parole. À l'époque, c'était une formule tout à fait nouvelle et qui n'allait pas sans risque. Elle nous a magnifiquement réussi puisque l'Union Nationale a été reportée au pouvoir quelques mois plus tard. Pouvons-nous, dans les circonstances présentes, répéter cette expérience? Vaudrait-il mieux innover de nouveau, inventer un mode inédit de consultation qui s'inspirerait cependant du même esprit? Quelle que soit la formule utilisée, l'important, à mon sens, est de jouer franchement et résolument le jeu de la démocratie. Ce n'est pas, remarquez-le bien, ce qu'il a de moins exigeant. Travailler en équipes, cerner les vrais problèmes en étroite liaison avec ceux qui les vivent, élaborer des programmes d'action et les soumettre au feu de la critique, tout cela demande du temps, de la patience et surtout beaucoup d'amour des siens. C'est bien plus difficile que de brandir des slogans et de se pavaner dans la rue avec ceux qui affectionnent ce genre d'exercice. Mais c'est bien plus constructif et, en dernière analyse, infiniment plus efficace. Les vrais dépositaires de la légitimité nationale ne sont pas ceux qui se plébiscitent eux-mêmes. Le peuple n'est pas dupe. Il possède un flair beaucoup plus aiguisé, un sens politique beaucoup plus fin que certains ne se l'imaginent. De toute façon, je ne m'attends pas à ce que nous puissions décider dès aujourd'hui de la date et du lieu de nos prochaines assises. Plusieurs facteurs

entrent ici en ligne de compte, dont les locaux et les facilités de logement qui peuvent être disponibles à un moment donné. L'important est que nous nous entendions d'abord sur le caractère et l'orientation générale qu'il conviendrait de donner à cet événement. Les détails pourront être fixés plus tard.

Le programme, par contre, je crois qu'il est urgent de hâter la préparation de notre programme électoral et de mettre sur pied les divers groupes de travail nécessaires à cette fin. Je prends pour acquis que nos commissions d'étude pourront, comme il y a quatre ans, s'adjoindre tous les spécialistes qui voudront bien les aider dans leurs recherches, qu'ils soient membres ou non de l'Union Nationale. Ce fut toujours la vocation particulière de notre parti de rassembler, au-dessus des cloisonnements politiques ou idéologiques, tous les Québécois de bonne volonté. Il s'agit en somme de faire le point et de dresser, à partir des données les plus objectives, le meilleur plan d'action qu'il soit possible de concevoir pour le Québec des années 1970 à 1974.

La jeunesse Cependant, nous ne saurions planifier d'une façon réaliste pour la durée du prochain mandat parlementaire sans regarder beaucoup plus loin devant nous. Songez que parmi ceux qui voteront pour la première fois l'an prochain, il s'en trouve un bon nombre qui n'auront même pas 50 ans à la fin du présent millénaire. Il faut donc essayer de prévoir dès maintenant ce que sera notre société en l'an 2000. Et c'est en pensant à cette société future qu'il faut bâtir le Québec des années 70. D'où l'importance de le bâtir avec la pleine participation de la génération montante. Car les jeunes ont peut-être mieux que leurs aînés l'intuition de ce que sera le monde dans lequel ils vivront demain. Ils peuvent en effet regarder les choses avec des yeux neufs, sans être influencés par le poids des habitudes et des idées toutes faites. Par ailleurs, il ne faut pas méconnaître les leçons de l'expérience, ni rejeter ce qu'il y a de valable dans l'héritage du passé. C'est pourquoi il est si important que les jeunes et les moins jeunes apprennent à travailler ensemble et à se compléter mutuellement. L'Union Nationale est particulièrement bien outillée pour faciliter les contacts entre les divers éléments de la société québécoise. Ses structures ont été conçues expressément dans ce but. Elle est d'ailleurs le seul parti qui assure aux jeunes et aux dames une place strictement égale à celle des autres militants, tant au niveau des associations de comté qu'à celui du conseil national.

La constitution canadienne Dans l'élaboration de notre programme, nous devons, cette année encore, faire une large place aux affaires constitutionnelles. Comme vous le savez sans doute, nous avons enfin obtenu de nos partenaires d'Ottawa et des autres provinces qu'ils veuillent bien ouvrir avec nous, en vue d'une révision en profondeur, tout le dossier de la fédération canadienne. Divers mécanismes ont été institués à cette fin. Le démarrage a été plutôt lent, mais les travaux se sont accélérés par la suite et nous avons pu aborder dernièrement l'aspect le plus fondamental du problème constitutionnel: celui de la répartition des pouvoirs et des sources de revenus. Tout cela constitue déjà une importante victoire pour le Québec; car il faut se rappeler qu'avant 1967, beaucoup ne voulaient même pas entendre parler de changements constitutionnels. Dès juillet 1958, le Québec a soumis au comité permanent de la conférence un document de travail où sont clairement énoncés et expliqués les changements qu'il réclame. À ces propositions de base, nous avons ajouté par la suite des études plus détaillées sur deux sujets qui nous tiennent à cœur: celui des

relations avec l'étranger et celui des allocations familiales. Tous ces documents s'inspirent des positions prises par notre parti dans son programme de 1966. Et je suis convaincu qu'ils répondent à l'attente de l'immense majorité des Québécois, qui ne sont pas des révolutionnaires, qui ne veulent pas détruire le Canada, qui tiennent à participer au dynamisme de l'économie nord-américaine, mais qui sont bien déterminés par ailleurs à rester maîtres de leur culture, de leurs institutions particulières et de leur destin collectif. Ce n'est pas une tâche facile que de refaire la constitution dans un pays où il y a onze gouvernements, deux cultures nationales et une grande diversité de traditions et d'intérêts économiques. Ce ne sera pas terminé demain, ni l'an prochain. Avec votre appui, cependant, nous accomplirons notre tâche jusqu'au bout, en y mettant toute la fermeté et toute la diplomatie nécessaires à la réalisation des objectifs que vous nous avez assignés.

La constitution québécoise Mais nous n'attendrons pas la fin des pourparlers sur la constitution canadienne pour réviser et compléter notre propre constitution québécoise. En agissant sur cette constitution interne, dont nous sommes les seuls maîtres sauf en ce qui concerne la fonction du lieutenant-gouverneur, nous pouvons déjà faire beaucoup pour donner au Québec un statut conforme à ses aspirations et à ses besoins particuliers. Effectivement, nous avons déjà fait beaucoup. Nous avons aboli le Conseil législatif sans recourir, comme les libéraux s'apprêtaient à le faire, aux bons offices de Londres et d'Ottawa. À la place des deux chambres que nous avions auparavant, nous nous sommes donné une véritable Assemblée nationale. Et cela nous a permis d'imprimer une énergique poussée à la réforme parlementaire. Tout est loin d'être terminé en ce domaine; nous sommes ouverts à toutes les suggestions qu'on voudra bien nous faire; mais je puis affirmer avec la plus grande certitude que la réforme parlementaire est bien plus avancée à Québec, qu'à Ottawa!

La sécurité sociale Avec le projet de loi 26 qui est présentement à l'étude et le livre blanc que vient de publier notre collègue Jean-Paul Cloutier, il est clair que le Québec est aussi à l'avant-garde pour ce qui concerne la rationalisation des mesures de sécurité sociale. Nous voulons en faire un système à la fois plus juste et plus efficace, qui soit une incitation au travail plutôt qu'une incitation au chômage. Nous allons commencer, bien sûr, par intégrer dans ce nouveau système les mesures sociales qui dépendent déjà de nous; mais l'harmonisation serait bien plus complète si nous pouvions rapatrier entièrement les allocations familiales avec les revenus qui y correspondent. Comme le signalait un éditorial du Droit en date du 19 novembre, « la politique du gouvernement fédéral en matière d'allocations familiales n'a jamais été vraiment sociale. Ce gouvernement était entré dans ce champ d'activité en 1944, un peu à reculons. Il n'est jamais allé de l'avant non plus depuis. Les allocations fédérales n'ont pas été ajustées au coût de la vie. Elles n'ont jamais eu de caractère progressif et elles n'ont jamais tenu compte des charges supplémentaires des familles nombreuses ». Par contre, comme l'a signalé M. Cloutier dans son livre blanc, Québec pourrait en faire un précieux instrument d'équilibre démographique en même temps que de justice sociale. Il faut espérer que nos représentants à Ottawa reconnaîtront ce besoin primordial du Québec d'aujourd'hui.

La croissance économique Mais sans amoindrir l'importance des problèmes constitutionnels et des problèmes sociaux, je crois que l'accent, dans notre prochain programme électoral, devrait porter principalement sur les problèmes économiques. Il est

bien inutile d'instaurer la primauté du français comme langue d'enseignement et comme langue de travail, ainsi que nous l'avons fait par la loi 63, si nos gens sont obligés de s'expatrier pour trouver de l'emploi. L'émigration des nôtres n'aide jamais la cause du français. Pour préserver notre héritage culturel, deux choses nous sont absolument nécessaires: un gouvernement fort à Québec et un niveau de vie, comparable à celui de nos voisins de l'Ontario et des États-Unis. Il ne s'agit donc pas de choisir entre notre culture et le niveau de vie nord-américain. L'Union Nationale estime qu'il faut choisir les deux. L'Union Nationale est bien déterminée à préserver les deux. Dans ma récente causerie au Club Renaissance de Montréal, j'ai énuméré une vingtaine de mesures que nous avons commencé à mettre en œuvre pour stimuler le développement économique du Québec. Je n'y reviendrai pas aujourd'hui, sauf pour signaler que vous devez aussi faire votre part, d'abord par vos suggestions et aussi par le climat que vous pouvez contribuer à créer. Car le climat économique, c'est quelque chose qui se définit mal, mais qui est d'une importance primordiale. C'est fait surtout de réalisme, de bon sens, de solidarité et aussi d'optimisme. Nous avons au Québec les richesses naturelles. Nous avons les talents. Nous avons de plus en plus l'instruction. Nous avons une situation géographique exceptionnelle le long de cette vallée du Saint-Laurent qui constitue déjà la plus grande voie maritime du monde et qui est appelée à devenir, selon des économistes chevronnés, la Ruhr de l'Amérique. Que faut-il pour compléter tout cela? La confiance! Et la confiance, il faut comprendre que ça ne se construit pas avec de l'agitation, des bombes, des récriminations perpétuelles, des paroles haineuses et des contestations stériles. On ne peut pas opter pour un Québec fort et, en même temps, faire tout ce qu'on peut pour le dénigrer et l'affaiblir. On ne peut pas vivre au-delà de ses moyens et multiplier du même coup les investissements profitables. On ne peut pas prêcher la haine des patrons et attirer quand même, au Québec des bâtisseurs d'usines et des créateurs d'emplois. C'est bien de conserver sa langue et de la faire rayonner. Mais une culture, ce n'est pas seulement un mode d'expression. Il y a une qualité bien française qui s'appelle la logique. Il y en a une autre qui est la mesure, la modération, l'équilibre. Mais l'ostracisme, ce n'est pas français. L'intolérance, ce n'est pas français. Le refus de l'autre, le repli sur soi, le fanatisme acrimonieux et revêche, ce n'est pas français, ce n'est pas québécois et ce n'est pas dans l'esprit de l'Union Nationale. Mes chers amis, je vous invite à élaborer un programme qui soit une source de fierté et d'optimisme, un programme qui soit une proclamation de foi en l'avenir de notre peuple, un programme qui fasse du Québec une terre toujours plus française, plus libre et plus prospère.